

ROAIX

TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT DE GRADE**Année 2025****CADRE D'EMPLOIS des ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX
pour l'accès au GRADE de adjoint technique territorial principal de 2ème classe**

Vu le code général de la fonction publique,
Vu les statuts particuliers des cadres d'emplois de la Fonction Publique Territoriale,
Vu l'arrêté en date du 12 février 2021 qui fixe les lignes directrices de gestion,

ARRETE

Article 1 : Le tableau annuel d'avancement au grade d'adjoint technique territorial principal de 2ème classe est fixé comme suit pour l'année 2025 :

Agent	Libellé Grade Actuel	Libellé Grade proposé	Type	Niveau	Observations
Mme ROUMANILLE Stéphanie	adjoint technique territorial	adjoint technique territorial principal de 2ème classe	par ancienneté	1	

Promouvables :

Nombre de femmes : 1

Nombre d'hommes : 0

Total : 1**Promus :**

Nombre de femmes : 1

Nombre d'hommes : 0

Total : 1**Article 2 : Recours**

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Nîmes, dans un délai de deux mois à compter de la date de sa publication par voie d'affichage (16 avenue Feugères CS 88010 34941 Nîmes - www.telerecours.fr)

Article 3 : Exécution

Le présent tableau sera transmis au centre de gestion de Vaucluse, qui en assurera la publicité, conformément aux dispositions de l'article L 522.26 du code général de la Fonction Publique.

Fait à ROAIX
Le 08/01/2025

Le Maire

Laurnt DUR



ROAIX

PROPOSITIONS D'AVANCEMENT DE GRADE

ANNEE DE TRAITEMENT 2025

Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux

Grade	Année	Taux	Dérogation	Arrondi
-------	-------	------	------------	---------

<i>adjoint technique territorial</i>	<i>adjoint technique territorial principal de 2ème classe</i>			
--------------------------------------	---	--	--	--

Agents	Type	Niveau	Critères retenus	Date d'avancement
Madame Stéphanie ROUMANILLE	par ancienneté	1		01/01/2025

Grade	Potentiels	Potentiels Femmes	Potentiels Hommes	Sélectionnés	Sélectionnés Femmes	Sélectionnés Hommes
adjoint technique territorial principal de 2ème classe	1	1	0	1	1	0

Fait à ROAIX, le 13 novembre 2024

Le Maire

